

L'absence et la compensation : *en l'absence de, faute de, à défaut de, par manque de*

Thierry Ruchot

Résumé : Dans cet article j'étudie un groupe de prépositions complexes reliées sémantiquement par la notion d'absence d'une entité ou d'un événement, vue comme circonstance pour une autre situation : *en l'absence de, faute de, à défaut de, par manque de*. Je discute d'abord de la sémantique des noms constitutifs de ces prépositions comme préalable à l'étude de leur rôle dans la constitution des prépositions. J'argumente ensuite contre le traitement, très courant, des prépositions comme relateurs, en montrant que les prépositions que je considère ne peuvent être traitées comme de simples relateurs. J'examine ensuite les tests qui permettent de montrer que les membres du groupe appartiennent aux prépositions complexes, tout en montrant la proximité de certaines avec d'autres constructions, telles que les propositions participiales. Par la suite, j'étudie le régime des prépositions, en montrant qu'elles présentent des différences importantes que j'essaie d'expliquer par leur structure. Enfin, je fais une analyse des différences syntaxiques et sémantiques entre les différentes prépositions.

Mots-clés : prépositions, prépositions complexes, sémantique lexicale, lexicalisation, grammaticalisation, français, analyse de corpus